

RÉPARATEUR D'ENTRETIEN III (compagnon)

DESCRIPTION

Il s'agit d'un travail spécialisé au niveau d'ouvrier qualifié dans un ou plusieurs métiers de la construction. Le travail consiste à assurer l'entretien et la réparation des bâtiments, des machines et de l'équipement. La personne détient un certificat d'ouvrier qualifié dans un ou plusieurs métiers et doit être en mesure de travailler au niveau d'ouvrier qualifié. Le travail ne se limite pas au métier pour lequel la personne détient un certificat. La personne peut être appelée à tenir des dossiers sur les stocks de fournitures et de matériel de construction ainsi que de fournitures et de matériel pour les réparations ou l'entretien. Les affectations de travail sont communiquées au moyen de directives orales ou écrites, ces dernières pouvant être accompagnées d'esquisses ou de tracés. Le rendement est évalué par un supérieur désigné au moyen de discussions, d'observations, d'inspections, de rapports et des résultats généraux obtenus en rapport avec la conformité aux normes établies.



N.B. D'autres responsabilités connexes peuvent être assignées au besoin.

QUALITÉS REQUISES

Détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études générales (G.E.D.) et posséder une grande expérience de travail diversifiée à titre d'ouvrier qualifié dans le métier applicable. La capacité de se servir d'un ordinateur et des logiciels pertinents est exigée.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

La personne doit posséder un certificat valide d'ouvrier qualifié dans le métier applicable délivré par le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick.

District scolaire 9 de la Péninsule acadienne
C. P. 3668, Succursale Bureau Chef
3376, rue Principale
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5
Téléphone : (506) 394-3400 / télécopieur : (506) 394-3455
<http://www.district9.nbed.nb.ca>